



Fontenay-Saint-Père

N° 28 Mai 2024

Au Fil de Fontenay

Chères Fontenaisiennes, chers Fontenaisiens,

Comme de coutume, nous allons prochainement, lors d'une cérémonie, accueillir les nouveaux arrivants dans notre Commune et, par la même occasion, remettre les cartes d'électeurs aux jeunes de 18 ans. Cette année, nous profiterons de l'évènement pour honorer les Villageois qui ont œuvré activement à l'embellissement du village ce qui nous a permis d'obtenir notre première FLEUR au concours des "Villes et Villages Fleuris".

Toute l'énergie déployée par la Municipalité et ses habitants permet de voir notre village rayonner sous un nouveau jour avec également la remise du prix du "Village Remarquable" attribué par le Jury Régional.

Nous vous remercions pour votre implication et vous invitons, tous, à nous accompagner dans cette démarche environnementale qui était cette année encore au centre de nos préoccupations.

En février, lors d'une réunion publique à mi-mandat, un état des lieux de l'avancement de tous les projets vous a été présenté. Tout ce qui avait été promis a été réalisé.

Ce moment a aussi permis aux citoyens de s'exprimer et de participer activement à la vie démocratique locale.

Le dernier Conseil Municipal était orienté débat budgétaire et une fois encore, le Conseil Municipal a voté son budget sans aucune augmentation de sa part d'imposition. Cette mesure témoigne de la volonté des élus de gérer les finances publiques de manière responsable, tout en maintenant la qualité des services offerts à la population.

Cependant, toutes les nouvelles ne sont pas positives. La fermeture d'une classe dans notre école à la rentrée prochaine est maintenant actée et suscite des inquiétudes. Malgré cela, il est certain qu'effectuer sa scolarité primaire dans l'école de notre village reste un privilège et une chance pour nos enfants.

Ce "Fil de Fontenay" nous rappelle toute l'activité des Associations de la Commune et il nous faut les remercier pour l'investissement et l'énergie déployés afin de faire de notre village, "un joli village où il fait bon vivre".

Je vous souhaite un beau printemps dans l'attente d'un été radieux.

Thierry Jorel



ÇA S'EST PASSÉ À FONTENAY-SAINT-PÈRE



Vœux du Maire-21 janvier
Présentation du nouveau Conseil Municipal des Enfants.
Remise de la médaille du Village du Conseil Municipal des Enfants



Remise de la médaille d' Honneur du Village à Jacky Goupil pour les 25 ans de bénévolat au service de la Bibliothèque Municipale



Repas des anciens-14 janvier



Jour de l'An Chinois Périscoplaire



Tête de M. Carnaval réalisée par les enfants du Périscoplaire



M. Carnaval 2024



Carnaval-23 mars Comité des Fêtes

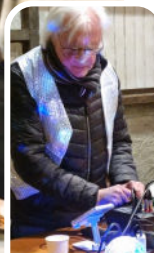
★ Instant de Partage ★

Premier "Instant de Partage" 2024, tous déguisés, le vendredi 26 avril. et malgré une météo pluvieuse, ce fût une belle soirée disco, avec un re-

pas aux saveurs des îles qui a réchauffé les cœurs et les corps. Belle ambiance, grâce à Éric-super-DJ, les années 80 étaient au RDV !



Instant de Partage-26 Avril- Comité des Fêtes et les Jazzies



Éric-Super-DJ met le feu!



La Rougail de Christiane et les desserts de Gisèle



Réunion publique à mi-mandat : 9 février



Chocolats déposés par le Lapin pour les enfants du Péricolaire !



Chasse aux œufs-30 mars ADJ



Carnaval des enfants de l'école et du périscolaire -5 mars



Commémoration du 8 mai

- Le 19 mai, l'ADJ organisera sa traditionnelle Foire à Tout, une belle animation dans le village
- Le 24 mai, M. Le Maire et l'Équipe Municipale accueilleront les Nouveaux Habitants du village ainsi que les jeunes de 18 ans à qui ils remettront leur première carte d'électeur. Un pot de l'amitié clôturera ce moment convivial



"Label national de la qualité de vie"



La récompense qui nous a été accordée avec l'obtention de notre 1ère Fleur par le "Label Villes et Villages Fleuris" est le résultat d'un travail de longue haleine que nous devons perpétuer.

Le prochain passage du jury du "Label Villes et Villages Fleuris" dans notre Commune se fera en 2026; cela nous laisse deux années pour continuer à embellir notre village en tenant compte des conseils qui nous ont été prodigués lors du passage en septembre dernier des membres du Jury.

Projets en cours



Avec les beaux jours, la douceur revenue et un peu de soleil, les bulbes de printemps, jonquilles, tulipes et autres ont embelli les massifs et entrées de village...

L'année 2024 sera une année de transition consacrée à l'entretien et l'amélioration de nos massifs, entrées de village, talus, lavoirs, la place de la Mairie sans oublier le Clos des Tilleuls, les chemins, les parkings du Moutier et du trou à Sablon ainsi que le stade, le terrain communal et le mémorial de la Bataille du Vexin.

En plus du nettoyage, désherbage, quelques arbustes sont à remplacer, des massifs sont à enrichir et des graines devront être plantées autour des pieds d'arbres.

Les jardinières Place de la Mairie et rue de la Grande Vallée sont à préparer pour l'été, il nous faut bien sûr entretenir notre patrimoine.

Le travail ne manque pas pour mettre en valeur notre village remarquable *!(Prix qui nous a été attribué par Villes et Villages Fleuris).*



Plantation d'Iris rue du Saussaye

Projets à venir



Les bancs

Prochainement, pour permettre aux Fontenaisiens de faire une pause lors d'une promenade dans le village, des bancs vont être installés au cimetière, place de l'église et au terrain communal. Quelques bancs en pierre devront également trouver place au sein de notre village.

Le cimetière

Une réflexion est lancée sur le cimetière, nous permettant d'engazonner les allées et de semer des fleurs autour des tombes. Nous espérons réaliser cette action à l'automne prochain.

Le local technique

Dès que la fresque murale sera réalisée, nous pourrons prévoir l'embellissement environnant (plantation d'un arbre, fleurs etc...)

"Le Jardin d'Annette"



L'aménagement du futur "Jardin Partagé" se poursuit.

Le nettoyage du terrain a commencé, les souches d'arbres retirées mais il reste du travail !

Une source étant présente sur le terrain, une réflexion est menée pour créer un puits doté d'une pompe.

Les premiers besoins en terme de matériel ont été listés (un abri de jardin, des outils de jardinage etc...), des devis sont en cours d'obtention ainsi que la recherche d'une subvention, difficile du fait du contexte économique actuel.

Au vu des différentes actions à mener, de l'organisation à mettre en place, nous espérons une ouverture au printemps prochain.



Plantations des graines à la serre. Bientôt des belles fleurs pour le village !

**VOTRE aide nous est précieuse !
Continuons tous ensemble
d'embellir notre village!**

Le 24 mai, M. le Maire et le Conseil Municipal recevront les Fontenaisiens qui ont contribué par des actions personnelles à l'embellissement du village.

Inscriptions scolaires et Périscolaires 2024-2025



Vous pouvez inscrire vos enfants sur les listes scolaires, et périscolaires : cantine et garderie à partir de 3 ans.

Inscription obligatoire en Mairie avant l'admission à l'école.

Les bulletins d'inscriptions et documents utiles sont disponibles :

- soit à l'accueil de la Mairie
- soit sur le site internet de la Mairie
<http://www.fontenay-saint-pere.fr/>



VIE
LOCALE
ÉCOLE
CME

Bienvenue à Kévin THIBAUT

Embauché en CDD au poste d'agent technique, il viendra soutenir Sylvain dans les nombreuses tâches quotidiennes de la Commune.
Merci de lui réserver un accueil chaleureux.

"Fermeture d'une classe"

A la fin de cette année scolaire, 19 élèves de CM2 quitteront l'école primaire de Fontenay-Saint-Père pour le collège.

Nous leurs souhaitons de belles réussites pour la suite de leur scolarité et nous sommes certains qu'ils n'oublieront pas leur passage dans l'école de notre village.

Cependant, tous ces départs ne seront pas totalement compensés par les nouvelles inscriptions. En conséquence, l'académie des Yvelines a décidé la fermeture d'une classe de notre école à la rentrée prochaine.

C'est une mauvaise nouvelle pour notre école mais elle est inévitable.

Cette fermeture va engendrer le départ de Léa TRUTTMANN. D'ores et déjà, nous regrettons vivement et sincèrement son départ. Nous la remercions chaleureusement pour son implication et sa bienveillance auprès des enfants.

Nous lui souhaitons une belle continuation



Conseil Municipal des Enfants



Suite à la seconde élection du Conseil Municipal des Enfants en décembre 2023, notre nouvelle équipe de jeunes conseillers (ères) a, lors des premières séances de travail, avancé de nombreuses idées portant sur l'école comme par exemple le renouvellement d'équipement et embellissement de la cour de l'école.

L'opération "Roulez Petits Bouchons" initiée par le CME précédent se poursuit.

Grâce à vos dons, après les 60 kg récoltés en juillet 2023, il a été transmis 36 kg de bouchons en plastique en février à l'association **Handi-CapPrévention**". Cette collecte participera au financement d'un fauteuil évolutif pour le petit Swan.

La collecte continue, vous pouvez remettre directement vos bouchons par l'intermédiaire des enfants ou utiliser le collecteur si-

tué place de la Mairie près du portillon donnant accès à la salle de danse.

Le 25 mars un Conseil Municipal a eu lieu en présence des enfants et des adultes élus, afin de voter la faisabilité des idées, besoins et projets proposés par les enfants lors des précédentes séances de travail. C'était l'occasion également de voter les budgets alloués.

Place à l'action !

Un beau moment de partage et d'échange entre petits et grands !



Prochain fauteuil : pour Swan 22 mois. Cela sera un micro fauteuil évolutif.





BUDGET COMMUNAL, TAXE FONCIÈRE

Le 2 avril dernier, le Conseil Municipal s'est réuni pour voter son budget. Malgré les difficultés budgétaires liées à la baisse des dotations et malgré l'augmentation des coûts, le Conseil Municipal a voté le budget 2024 sans augmentation des taux d'imposition, comme c'est le cas depuis 2014, année de son élection.

Cependant vous constaterez une augmentation des montants des taxes à régler. En effet, si la Commune n'a pas changé ses taux, l'administration, en l'occurrence le ministère de l'Économie, a modifié à la hausse les bases de l'imposition, ce qui se traduira par une majoration des montants de la Taxe Foncière à régler en 2024 par rapport à 2023



L'ADRESSAGE



ADRESSES

La loi 3DS du 21 février 2022 oblige les communes à procéder à la nomination des voies publiques et privées ouvertes à la circulation et à la numérotation des habitations.

C'est le décret du 4 février 1805 qui définit le système de numérotation pour notre Commune.

Les limites de l'agglomération sont définies par l'arrêté n° 002/2018/46 du 6 septembre 2018 <https://fontenay-saint-pere.fr>.

La numérotation part de la Seine; les numéros impairs sont situés du côté gauche et les numéros pairs côté droit.

Pour les habitations hors agglomération, ("les écarts") c'est la numérotation métrique qui est appliquée.

La numérotation métrique consiste à définir un n° de voie

sur une habitation en fonction de la distance qu'elle occupe par rapport au début de la rue ou du chemin.

Toutes ces informations sont regroupées dans la base "Adresse Nationale".

La Commune de FONTENAY-SAINT-PÈRE a validé toutes ses adresses.

L'adresse est une donnée d'intérêt général.

Grâce à la base "Adresse Nationale", les services publics, les services de sécurité et de secours, les gestionnaires de réseaux, les services de livraisons, de localisation et de navigation seront correctement renseignés.

Vous pouvez retrouver vos adresses sur:

<https://adresse.data.gouv.fr/>

En cas de problème, vous pouvez contacter l'accueil de la Mairie :

mairie-accueil@fontenay-st-pere.fr

Réunion à mi-mandat

Vendredi 9 février 2024, M. Le Maire et l'Équipe Municipale ont présenté le bilan de mi-mandat aux habitants de notre village.

Nous remercions la cinquantaine de personnes présentes.

A travers les 4 grands thèmes de la Campagne Municipale et de notre politique communale :

- Ruralité
- Service public
- Environnement
- Développement durable

M. Le Maire a rappelé l'ensemble des actions réalisées et celles restant à venir.

Malgré un contexte économique tendu du fait des baisses des dotations, la difficulté à obtenir des subventions et l'augmentation des coûts, l'Équipe Municipale reste présente. Un bilan plutôt positif car une très grande partie des actions promises ont été réalisées.

Le Conseil Municipal reste engagé afin de poursuivre le développement tout en gardant le caractère rural de notre village, protéger l'environnement et continuer d'être à votre service.

Tout cela dans le seul objectif de faire de Fontenay-Saint-Père un village où il fait bon vivre.

Retrouvez l'intégralité de la présentation sur le site internet

[Bilan mi-mandat \(Réunion publique du 9 février 2024\) - Site de la commune de Fontenay-Saint-Père \(fontenay-saint-pere.fr\)](#)

6

JOBS D'ÉTÉ

Vous cherchez un Job pour cet été, la Commune de Fontenay-Saint-Père vous propose un poste d'agent technique durant les mois de Juillet et, ou Août.

Il faut :

- Avoir 18 ans
- Être titulaire du permis de conduire
- Déposer un CV et une lettre de motivation en Mairie

Cet été, je tafle!

Conteneurs de tri sélectif



Attention, pour rappel, à partir du mois d'octobre, il n'y aura plus de ramassage en porte à porte du verre; il faudra le déposer obligatoirement dans le conteneur verre collectif.

Au terrain communal, de nouveaux Conteneurs collectifs ont été installés pour :

- Le verre
- Les papiers, emballages





URBANISME

L'été arrive avec son lot de travaux, nous vous rappelons que vos réalisations participent à la protection architecturale et environnementale ainsi qu'à l'embellissement de notre village.

Lorsque vous réalisez des travaux à l'extérieur de votre propriété, vous devez impérativement déposer une demande de travaux "DP" ou un permis de construire "PC" en Mairie.



LA CLASSE MATERNELLE

Durant les vacances d'été, un petit coup de neuf pour la classe maternelle! De nouvelles fenêtres seront installées pour offrir aux enfants un bien meilleur confort.

Mise en place d'un robinet thermostatique sur les radiateurs de la classe afin de moduler la température selon usage.. Ces actions permettront de réaliser d'importantes économies d'énergie.

TRAVAUX DE VOIRIE



En juillet prochain, GPS&O va réaliser des travaux de requalification de la rue de la "Grange Dîme"

- Création d'un parking aménagé
- Création et mise en accessibilité d'un quai de bus
- Réfection totale de la voirie

Le passage des bus sera adapté en fonction de l'avancement des travaux et il n'y aura pas de changement pour le ramassage des ordures ménagères.

Merci de votre compréhension pour la gêne occasionnée.



"UN MUR UNE ŒUVRE"

"Faire rayonner l'art dans l'Espace Public"

« Description du Projet Présenté par le GPS&O .

La Communauté Urbaine souhaite promouvoir la culture en menant des projets au plus près de ses habitants afin de créer un lien entre aménagement urbain, culture et usage de la ville et de favoriser l'accès aux arts. Elle mène ainsi des projets autour du Street Art.

Dans cette dynamique, la Communauté Urbaine a décidé, sur la saison 2019 , de faire réaliser des fresques sur les murs des communes qui souhaitent participer au projet. Ce projet intitulé "Un mur une oeuvre" a permis de réaliser au total 12 fresques sur le territoire.

Forte de ce succès, la Communauté Urbaine a renouvelé l'appel à candidature sur 2024, afin de créer en partenariat avec les municipalités un parcours de fresques originales réalisées par des artistes.

Les objectifs du projet sont de :

- Diffuser l'art dans l'espace public
- Soutenir la circulation des artistes et des œuvres dans les communes
- Inciter à la diffusion des arts dans l'espace public et enrichir le cadre de vie. »

Ainsi pour l'édition 2024, la Communauté Urbaine a sélectionné 10 communes dont Fontenay-Saint-Père.



Local technique en attente de sa fresque

Une fresque au décor, qui se fondera dans l'environnement, va être réalisée sur le mur de façade du "local technique" de notre Commune situé rue de la Grenouillère.

L'œuvre sera située au cœur du "Poumon Vert" quartier bucolique intégré dans les projets d'embellissement de la Commune.

GPS&O accompagnera ce projet à chacune de ses étapes :

- Sélection de l'artiste suivant la thématique définie par les élus,
- Soutien technique
- Soutien financier puisque le coût est intégralement pris en charge par la Communauté Urbaine.



Exemple de réalisation à Magnanville

UN BEAU PROJET CULTUREL ET ENVIRONNEMENTAL POUR NOTRE VILLAGE

ELECTIONS EUROPÉENNES



Les Élections Européennes se dérouleront en un seul tour de scrutin le

Dimanche 9 juin 2024 de 8h00 à 20h00

Le bureau de vote se tiendra à la "Maison Claude Delorme"

Ces élections permettent aux citoyens inscrits sur la liste électorale générale et la liste électorale complémentaire européenne de la Commune d'élire un député au suffrage universel direct.

A l'issue de ces élections, siègeront au Parlement Européen 81 Eurodéputés élus dans l'hexagone sur 720 Eurodéputés.



Téléchargez l'application sur votre mobile pour être informé et alerté en temps réel de l'actualité de la Commune.

VOS PROCHAINS RENDEZ-VOUS

MAI

19	ADJ	Foire à tout
24	Mairie	Nouveaux arrivants Remise des cartes d'électeurs
25	Fontenay Amitiés	Repas des adhérents
31	ADJ	Fête des voisins

JUIN

2	ADJ	Comédie musicale
9	La Fontenoise	Tournoi de pétanque
9	Mairie	Elections Européennes
15-16	ADJ	Théâtre Les Chaparleurs
21	Ecole	Olympiades
22	Comité des Fêtes	Fête de la Musique
28	Ecole	Fête des Prix
29	Les Jazzies	Spectacle
30	ASF	Barbecue

JUILLET

13	Comité des Fêtes	Fête Nationale
21	La Fontenoise	Tournoi de pétanque

SEPTEMBRE

1	La Fontenoise	Tournoi de pétanque
7	Comité des Fêtes	Forum des Associations
7-8	ADJ	Théâtre Jacky Goupil
11	CCAS	Voyage dans l'Orne
19	Fontenay Amitiés	Sortie Fécamp
20	Comité des Fêtes	Instants de Partage
26	Fontenay Amitiés	Sortie Cabaret

OCTOBRE

1-3	CCAS	Semaine Bleue
4	Comité des Fêtes	Belote
5-6-7	Comité des Fêtes	Fête de la Saint-Denis
11	Mairie	La Note Rose
11-12 13	Comité des Fêtes	Restaurant Ephémère
17	Fontenay Amitiés	Restaurant
20	Mairie	Salon Artistique
20	ADJ	Marché à la citrouille
31	ADJ	Halloween



Horaires d'été MAIRIE
Du 15/7 au 25/8/2024

Mardi: 10h-12h et 16h-19h
Jeudi: 10h-12h et 14h-16h
Urbanisme : prendre RDV

Permanences téléphoniques
01 34 79 11 21
<http://www.fontenay-saint-pere.fr/>